

VOS CANDIDATS CFDT-VNF SONT PARMI VOUS

— LA CFDT-VNF —

UNE ÉQUIPE QUI NE LÂCHE RIEN



1^{ER} COLLÈGE - EMPLOYÉS/OUVRIERS

Candidat titulaire

1- DESMIS Lydie
DT Bassin de la Seine

Candidat suppléant

1- ATTAGNIANT Elie
Siège

2^{ÈME} COLLÈGE - TECHNICIENS AGENTS DE MAÎTRISE

Candidats titulaires

1- SIAD Farida
Siège

3- TESTU Isabelle
Siège

2- CARON François-Xavier
Siège

Candidats suppléants

1- COPIN Julie
DT Strasbourg

2- MANTELET Didier
DT Centre-Bourgogne

3- KLEMCZAK Véronique
Siège

3^{ÈME} COLLÈGE - EXPERTS/CADRES ET CADRES DE DIRECTION

Candidats titulaires

1- DELEURENCE Rudy
Siège

3- BOUTTE Mathieu
Siège

2- DORMIEU Claudie
Siège

4- ARZUL Valérie
Siège

Candidats suppléants

1- NEVEUX Bertrand
DT Bassin de la Seine

3- DIAWARA Ibrahima
DT Bassin de la Seine

2- PASCAL Karine
DT Rhône-Saône

4- MARQUIS Claudine
DT Nord-Est

VOUS AVEZ DES
QUESTIONS SUR LES
MISSIONS DES ÉLUS ?
CONTACTEZ-NOUS



RETROUVEZ-NOUS SUR LE SITE :

www.elections-cfdtnvf.fr

POUR NOUS ÉCRIRE :

cfdt@vnf.fr

POUR PLUS D'INFOS :

[06.07.69.30.65](tel:06.07.69.30.65)



... ET QUI MARQUE
DES BUTS !



DÉFENDEZ VOS ACQUIS

FAITES LE CHOIX DE
L'EFFICACITÉ

VOTEZ CFDT-VNF

FORMATION DE DROIT PRIVÉ AU CTU

- CTU PRIVÉ - LA TACTIQUE CFDT-VNF EN 4 ÉTAPES



1 PROTÉGER LES SALARIÉS, INNOVER, PENSER COLLECTIF !

Les questions de gestion et fonctionnement de l'EPA seront au menu de la Formation de Droit Privé du CTU.

La CFDT-VNF a déjà su vous donner la preuve ces dernières années de son engagement et de son intégrité à vous défendre activement et efficacement.

Nous nous sommes battus pour préserver, augmenter et optimiser le budget de la FDDP. Vos élus s'investissent au quotidien pour vous proposer des prestations, des sorties, des avantages avec l'unique objectif de vous apporter «un vrai plus» dans votre quotidien et votre vie professionnelle.

Les représentants que vous élirez entendent poursuivre ce cap en continuant d'innover pour l'intérêt collectif.

2 ANTIJEU POUR NOS TUTELLES ET LA DIRECTION !

Aux origines, L'EPA VNF, c'était une volonté affichée de construire une réelle communauté de travail. Il est maintenant plus que temps que l'État et la direction se donnent les moyens d'y parvenir.

Il est plus que temps que la direction, notre ministère et Bercy jouent enfin «collectif» pour mettre fin aux dysfonctionnements de l'établissement. Les salariés de droit privé ne sont pas et ne doivent pas être la pièce rapportée dans l'EPA, mais à l'inverse y trouver toute leur place, des perspectives de déroulement de carrière et une réelle reconnaissance de leurs compétences et expériences.

L'ensemble du personnel fait les frais de cette gestion à minima. Les décisions de gestion de l'établissement doivent impérativement prendre en compte l'aspect humain et leurs conséquences sur les conditions de travail.

3 JOUER COLLECTIF AVEC UN « VRAI » COP

Il faut savoir sans cesse regarder plus loin, et avoir de l'ambition pour son équipe. Les équipes CFDT-VNF revendiquent des moyens humains et financiers pour faire avancer la voie d'eau dans le XXIème siècle.

Aussi, fidèle à ses valeurs et à son positionnement, la CFDT-VNF défend un vrai projet fédérateur pour l'établissement.

Votre équipe se mobilise dès à présent et pour les quatre années à venir, pour l'obtention d'un Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) avec de vraies garanties en termes de moyens.

C'est à ces conditions que nous pourrons regarder l'avenir sereinement, et assurer des perspectives et un quotidien acceptables aux femmes et aux hommes de VNF.

Les aléas climatiques ont su rappeler l'urgence et la nécessité de donner de réels moyens à VNF pour la remise et le maintien en état de son réseau.

Ainsi, la modernisation du réseau permettrait à la fois de répondre à l'exigence de sécurité des personnes et des biens, mais surtout d'inscrire VNF dans l'avenir des transports modernes et respectueux de l'environnement.

De la même manière, la direction devra assimiler et comprendre qu'elle ne pourra pas bâtir l'avenir de l'EPA-VNF sans son personnel.

4 DE L'ENGAGEMENT POUR FAIRE FACE À L'AVENIR

Fin 2018, l'accord triennal sur la cartographie des emplois, garantissant entre autres le respect d'un équilibre entre le statut public et privé, arrivera à son terme. Les équipes CFDT-VNF avaient défendu et obtenu cette garantie depuis 2013. Elles resteront mobilisées et vigilantes pour que le prochain accord triennal reste sécurisant pour tout le personnel.

ANALYSE DU TERRAIN : AU FAIT JE VOTE POUR QUOI ?

Le 6 décembre, vous allez désigner 8 titulaires et 8 suppléants qui siégeront à la Formation de Droit Privé du CTU.

LES MISSIONS DE LA FORMATION DE DROIT PRIVÉ

Cette formation prend en charge toutes les prérogatives relatives à :

- l'intéressement,
- l'épargne salariale,
- la protection sociale,
- aux orientations de la Formation De Droit Privé,
- la gestion des activités sociales et culturelles,
- aux textes régissant les droits des salariés de droit privé.

LES MEMBRES ÉLUS AU CTU PRIVÉ

Une élection indirecte aura lieu au CTU Privé pour désigner les 4 élus qui siégeront au CTU Plénier, celui-ci aura en charge :

- les organisations et cadres nationaux qui seront déclinés en DT,
- le suivi des effectifs et les orientations de recrutements et d'emplois,
- le plan national de formation,
- les évolutions technologiques et les méthodes de travail,
- l'insertion professionnelle,
- l'organisation et la gestion de la marche de l'établissement.

À compter de janvier 2019, les élus de la Formation de Droit Privé prendront également en charge les prérogatives anciennement attribuées aux délégués du personnel.

VOTER CFDT-VNF POUR LA FORMATION DE DROIT PRIVÉ, C'EST CHOISIR LES ÉLUS QUI DÉFENDRONT VOS DROITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS !

Choisissez des élus qui vous connaissent, qui connaissent vos droits, les textes qui régissent les salariés de droit privé et qui bénéficient d'un réseau installé pour défendre vos intérêts.